

VEAUX DE BOUCHERIE

COTATION DES VEAUX DE BOUCHERIE NON ELEVES AU PIS

Etat 6-3

SEMAINE N° 7 DU 13/02/2013 AU 19/02/2013

Prix "entrée abattoir" HT exprimé en Euro/Kg de carcasse (cinquième quartier compris) pour l'engraissement 3

REGIONS	BLANC				ROSE TRES CLAIR				ROSE CLAIR				ROSE				ROUGE									
	E	U	R	O	P	E	U	R	O	P	E	U	R	O	P	E	U	R	O	P	E	U	R	O	P	
GRAND NORD						7,81	7,06	6,29			7,80	6,94	6,32	5,54		6,18	5,46	5,02								
							0,02	-0,11				0,07	=	-0,03	0,01		=	-0,06								
CENTRE EST						6,73					8,16	7,39	6,67	6,12	5,69	6,10	5,82	5,09								
												0,29	-0,01		0,02	0,08		-0,05	0,25							
SUD-OUEST						7,14	6,48				7,49	6,99	6,26	5,77		5,95	5,28	5,03								
							0,03	0,02				-0,11	0,07	0,02	0,03			0,04	0,30							
COTATION NATIONALE						7,84	7,02	6,34	5,63		8,12	7,54	6,86	6,29	5,61	6,72	6,12	5,48	5,04					5,40	5,03	4,80
							-0,02	0,02	-0,08	0,06		0,22	=	0,05	-0,02	0,02		-0,29	-0,05	0,01	-0,07					0,03

PRIX MOYEN PONDERE AUX 100 KG NET :

638,1

(-2,1)

Message informatif :

Le nouveau dispositif d'établissement des cotations des veaux de boucherie a démarré en semaine 6 de 2013 avec la publication le 12 février des premières cotations dans le nouveau système.

La représentativité des données servant à l'établissement des cotations a été renforcée par rapport au système précédent. Cette représentativité est appelée à s'améliorer encore dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, les grilles de cotations ont fait l'objet de modifications (conformations EUROP faisant l'objet de cotations quelque soit la catégorie : élevés au pis ou non élevés au pis) et les bassins de cotations ont été revus (passage de 5 bassins à 3 bassins de cotations).

En raison de ces changements, nous attirons votre attention sur le fait qu'il convient d'interpréter avec prudence les premières données de cotations des veaux de boucherie en nouveau système et leur comparaison avec les données du précédent système.